



MONTER UNE ACTION DE PLAIDOYER

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puissent changer le monde. C'est même la seule chose qui se soit jamais produite"

Margaret MEAD, anthropologue (1901-1978)

POURQUOI FAIRE DU PLAIDOYER POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE ?



Les inégalités ne sont pas une fatalité et résultent de choix pris par des personnes appartenant à des instances politiques ou économiques, qui ont un pouvoir de décision. Le plaidoyer est un ensemble d'actions destinées à influencer ces personnes pour agir en faveur d'une cause d'intérêt général.

Les Organisations du commerce équitable ont toujours eu dans leur vocation de changer les règles du commerce mondial, pour que tout le commerce soit équitable !

- **Sur les questions commerciales** : pour des règles plus justes dans les traités commerciaux internationaux ou pour protéger le commerce équitable ;
- **Sur des sujets comme l'agriculture, l'environnement, le climat, le droit des femmes...** Les acteurs du commerce équitable ont des arguments à présenter aux personnes qui ont le pouvoir de décider !

COMMENT FAIRE DU PLAIDOYER ?

Tout dépend de ce que l'on veut changer et de qui a le pouvoir de décision ! Plus on est ambitieux, plus le plaidoyer prend du temps, mais plus l'impact peut être important. Une campagne de plaidoyer s'appuie sur 2 grands types d'action :

- **Le « plaidoyer institutionnel »** : échanges d'opinion directement avec les personnes appartenant à des instances politiques (un gouvernement, un parlement...) et/ou économiques (une entreprise, un organisme de certification...) afin de les sensibiliser aux arguments défendus ;
- **Le « plaidoyer public » ou « campagne d'opinion »** : information et mobilisation du grand public (en direct ou via les médias) pour faire pression collectivement sur les personnes qui ont le pouvoir de décider.



En bref, pour engager un plaidoyer il faut :

1. Une cause à défendre et de bons arguments
2. Identifier les personnes qui ont le pouvoir de décider et qui peuvent aider à défendre cette cause
3. Convaincre ces personnes de défendre votre cause !!

En tant qu'acteur du commerce équitable, un groupe JACE a toute sa place dans le relai des campagnes et peut accéder au matériel de sensibilisation : pétitions, affiches... à diffuser lors de la tenue de stands ou sur le net !

Sur le site www.artisansdumonde.org rubrique **S'engager / Campagnes de mobilisations**, on retrouve toutes les campagnes menées ou soutenues, par exemple :



... **"Changeons le commerce, pas le climat"** sur les défis du changement climatique



... **"Contre l'impunité des multinationales"** pour obliger les grandes entreprises à respecter le droit international



... **"Pour une agriculture paysanne ici et là-bas"** pour soutenir les paysan·ne·s de France et du Monde engagé·e·s dans une agriculture durable et responsable.

EXEMPLES D' ACTIONS DE PLAIDOYER DANS UN PROJET JACE

1 Monter un groupe JACE

Pour monter et faire vivre votre groupe et vos projets, vous allez avoir besoin de salles, de moyens financiers, que des personnes se rendent disponibles...

Aller voir la direction de son lycée pour demander d'accéder à une salle pour se réunir, peut être votre première action de plaidoyer ! Si vous obtenez cette salle alors ce sera une action de plaidoyer réussie !

Et après la salle ?... Un créneau horaire ? Et ainsi de suite, de petites victoires en petites victoires !

 Voir Fiche "Gérer son groupe et son projet JACE"

2 Changer la cantine !

Des établissements ont déjà fait le choix de changer leurs pratiques à la cantine : repas végétarien, diminution du gaspillage alimentaire, approvisionnement en produits locaux, biologiques et équitables. Pourquoi pas la vôtre ?

 Voir chapitre I : "Un chemin à parcourir jusqu'à l'ouverture de son point de vente" du Guide pratique des ventes.

3 Intégrer la dynamique des territoires et écoles de commerce équitable

Les campagnes "Territoires de commerce équitable" et "Ecoles de commerce équitable" ont pour vocation d'accompagner les collectivités (villes, département, régions...) ainsi que les établissements scolaires à rentrer dans une démarche de commerce équitable.

Un label leur est délivré pour la qualité de leurs actions et de leurs engagements :

- Vérifiez si votre collectivité n'est pas labellisée : si oui appuyez-vous sur ces engagements, sinon incitez-la à rentrer dans cette démarche !
- Inciter votre établissement à candidater pour obtenir le label et ainsi valoriser son engagement et celui de votre groupe JACE pour le commerce équitable.

+ d'infos : www.territoires-ce.fr et www.label-ecoles-equitable.fr



Le label français des Fair Trade School



LE LYCÉE BEL ORME : 1^{ER} LYCÉE DE COMMERCE ÉQUITABLE À BORDEAUX !

"Grâce à 3 ans de projet soutenu par ERASMUS +, nous avons mené de nombreuses activités pour combiner prévention du décrochage scolaire et commerce équitable. Nos jeunes se sont formés et sensibilisent leurs camarades, la boutique pédagogique proposent des produits équitables et nos jeunes ont même plaidé auprès de députés européens ! Ce projet complet nous a permis d'obtenir le label de "Lycée du commerce équitable" en septembre 2017 pour une durée de 3 ans renouvelable. Cela nous a motivé pour aller plus loin et entamer un travail avec les responsables de la restauration scolaire pour des approvisionnement en produits du commerce équitable." Sophie Dionisi, enseignante au lycée Bel Orme.



© Bel Orme

4 Faire des alliances

Le plaidoyer ne se fait pas seul, rejoignez d'autres associations ou mouvements citoyens pour participer à des mobilisations sur votre territoire comme : la Fête des Possibles (septembre), le Festival des Solidarités (novembre), le Festival AlimenTerre (octobre-novembre), le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire (novembre), la Semaine de l'ESS à l'école (mars), la Quinzaine du commerce équitable (mai)...

 Voir chapitre II.3 "Travailler en collaboration" du Guide pratique des ventes en milieu scolaire

